1. Indications

Les champignons pathogènes de la peau et des phanères sont essentiellement représentés par les dermatophytes et les levures du genre Candida. Les lésions causées par ces champignons peuvent atteindre : la peau glabre, les plis, les ongles, le cuir chevelu et les zones pileuses.

2. Techniques de prélèvement

Prélèvement de la peau glabre :

Racler fortement les squames à la périphérie des lésions à l'aide d'une curette de Brocq, d'un grattoir de Vidal ou à défaut d'un vaccinostyle. Le pityriasis versicolor se présente sous forme de lésions hypo ou hyper pigmentées siégeant le plus souvent sur le haut du dos et/ou le torse. Le diagnostic est microscopique par application d'un morceau de cellophane adhésive transparente.

Prélèvement des plis :

Les intertrigos dermatophytiques sont des lésions érythémato-squameuses avec une bordure nette : gratter à la curette ou au scalpel les squames en bordure de la lésion. En cas de lésion suintante, ou petites pustules (à percer), recueillir les sérosités à l'aide d'un écouvillon.

Prélèvement des ongles :

- En cas de décollement de l'ongle : Enlever la partie malade (ciseaux) jusqu'à la limite du tissu sain, puis prélever en raclant la tablette de l'ongle, de façon à recueillir de la poudre.
- En cas de dépôts blanchâtres sur l'ongle, gratter la surface à l'aide d'un vaccinostyle ou curette stérile, et mettre dans un flacon stérile.
- En cas de perionyxis : racler sous la cuticule avec un vaccinostyle et recueillir les sérosités à l'aide d'un écouvillon.

Prélèvement du cuir chevelu et des zones pileuses :

Prélever à l'aide d'une pince à épiler les cheveux cassés courts. Gratter à la curette les squames au niveau de la plaque d'alopécie pour récupérer les cheveux cassés courts. Si lésions inflammatoires suppurées, les prélever à l'écouvillon.

Autres types de prélèvements : Lésions papuleuses ou verruqueuses à la curette, lésions d'aspect tumoral (mycétomes) faire sourdre une goutte de pus et l'examiner attentivement à la recherche de grains. Le cas échéant, prélever les grains à l'aide d'une curette ou d'une compresse ainsi que le pus.

3. Renseignements cliniques souhaités

Remplir la feuille de renseignements pour recherche de dermatophytes : localisation, type de lésion, diagnostic évoqué. Préciser le statut immunitaire du patient, la notion de voyage en zone tropicale, le métier exercé, la fréquentation de lieux spécifiques : piscine, salle de sport, contact avec les animaux. Prélèvements à effectuer à distance de tout traitement antifongique : au moins dix jours après l'arrêt de topiques et 3 mois pour solutions filmogènes ou le traitement par terbinafine.

4. Acheminement des prélèvements

Acheminer au labo dans des contenants étanches à température ambiante, dans les 24H.